



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES CATHOLIQUES

Lundi 11 novembre 1963

Chers Messieurs,

Nous sommes heureux d'accueillir ici aujourd'hui votre « Comité de continuité », c'est-à-dire un groupe particulièrement distingué et représentatif des Organisations Internationales Catholiques. Nous saisissons avec joie cette occasion qui Nous est donnée de vous dire toute l'estime de l'Église pour le bon travail que ces Organisations ont accompli et continuent d'accomplir dans le domaine de l'apostolat des laïcs.

Il y a longtemps que Nous suivons vos activités. Nous croyons même pouvoir dire en toute justice que Nous avons été, selon les directives du Pape Pie XII, de vénérée mémoire, un des premiers à soutenir la nécessité, pour les mouvements du laïcat catholique, de s'organiser au plan international. Et Nous avons alors chaudement encouragé leurs premiers pas dans cette voie nouvelle, qui Nous semblait si conforme au caractère universel du message de l'Église, et en même temps si bien en harmonie avec l'évolution des structures et des rythmes de la société moderne.

L'expérience n'a pas démenti les espoirs que l'Église plaçait dans cette nouvelle forme donnée à son apostolat, et c'est avec joie et fierté qu'elle contemple aujourd'hui près de quarante organisations internationales catholiques, au travail, à l'échelle du monde.

Nous avons eu récemment l'occasion de le dire avec insistance, à propos de ce grand précurseur de l'Action Catholique que fut saint Vincent Pallotti : *c' est aujourd'hui, plus que jamais, l'heure des laïcs*. À eux de venir en aide à l'Église dans son travail ; à eux de suppléer l'insuffisance numérique du clergé ; à eux de découvrir les chemins modernes sur lesquels on peut faire avancer le message du Christ ! (cf. *L'Osservatore Romano*, 2 septembre 1963).

Leur rôle Nous a paru si important qu'en cet instant historique où l'Église, réunie en Concile, fait en quelque sorte son examen de conscience et procède à un vaste recensement de ses forces apostoliques, il Nous sembla, à la suite de Notre inoubliable Prédécesseur Jean XXIII, que quelques représentants qualifiés du laïcat pouvaient et devaient être associés, à titre d'auditeurs, à cette grande « révision de vie », et admis à siéger au Concile. Et Nous Nous sommes tourné d'abord vers les mouvements qui le représentaient avec le plus d'autorité et sur une plus vaste échelle : les Organisations internationales catholiques.

Nous avons relevé avec plaisir l'écho que suscitait dans le monde cette nomination d'« auditeurs ». Les discussions qui viennent de se dérouler sous les voûtes de la Basilique vaticane concernant le rôle des laïcs dans l'Église ont permis de constater tout ce qu'avait d'heureux et d'opportun cette initiative, et Nous estimons possible qu'elle connaisse encore dans l'avenir d'autres développements.

C'est vous dire, chers Messieurs, de quel cœur vous êtes accueillis ici aujourd'hui et avec quelle ferveur Nous souhaitons voir s'étendre toujours davantage votre bienfaisant action au service de l'Église et de vos frères. Notre appui, Nous tenons à vous le dire, ne vous manquera pas. Et quant à vous, Nous savons pouvoir compter sur le dévouement et sur l'esprit surnaturel qui vous animent et par lesquels vous entendez répondre à la confiance que l'Église vous manifeste.

C'est dans ces sentiments que Nous invoquons sur vous et sur tous ceux que vous représentez ici l'abondance des divines faveurs et que Nous vous accordons, ainsi qu'à toutes les Organisations catholiques internationales, une large et paternelle Bénédiction Apostolique.